soir, à environ deux cents mètres de la pature Six, sur le territoire de Lys, M. Bone s'en retournant chez lui reçut dans les reins un violent coup de tête qui le fit tomber; et une fois terrassé il fut roué de coups de pied: il eut deux côtes fracturées et n'est pas encore remis de sa maladie.

M. Bone ne reconnut pas tout d'abord son agresseur, mais, lors de sa plainte à la gendarmerie, il affirma que celui que l'avait assailli était précisément Cyrille Clarisse et qu'il avait aperçu au retour. Ce dernier, interrogé, nia formellement être l'auteur de l'agression. Il fut néanmoins poursuivi et arrêté.

Clarisse produit à l'audience quatre témoins, qui déclarent que, à l'heure approximative à laquelle se sont passé les faits, il était au hameau de Combru à Templeuve.

Le Tribunal juge néanmoins que la prévention est établie et condamne Clarisse à quatre mois de prison.

INCIDENT DE FAUX MÉNAGE. — Depuis trois ans, Adolphe Stien, 44 ans, chauffeur, vivait avec Rosalie Plouvier, rue de l'Epeule, Roubaix; or, le 27 avril, à propos de correction qu'elle infligeait à un enfant né de leurs œuvres communes, Stien s'emporta, lui lança un coup de pied dans le ventre, la traîna par les cheveux et arme d'une chaise il menaça de la tuer.

C'est à raison de ces faits que Stien est traduit en correctionnelle; Rosalie Plouvier dit qu'elle lui pardonne et qu'elle est réconciliée avec lui. Le Tribunal inflige au prévenu une peine de dix jours et seize francs d'amende avec application du sursis.

UNE PLAINTE POUR VOL de pétrole et de balayettes à l'établissement Desurmont avait été portée pour retirée contre une soigneuse, Jeanne Houpline, vingt-sept ans: l'action publique ayant dû suivre son cours, l'inculpée fut citée: elle encourt une peine d'amende de vingt-cinq francs.

UN LOCATAIRE, Arthur Lamond, a dérobé à son logeur, à Roubaix, une somme de soixante-cinq francs qui se trouvait dans un cabas: appelé à se présenter devant le Tribunal, il ne comparait pas: il est condamné par défaut à six mois de prison.

POUR INFRACTION A LA LOI SUR LA VÉRIFICATION DES POIDS ET MESURES. — Une commerçante de Tourcoing, Mme veuve D..., bouchère, rue de la Cloche, comparaissait; elle était inculpée d'avoir mis sur l'un des plateaux de sa balance plus de toile que sur l'autre; ce qui constituait une différence de quatorze grammes environ d'après la constatation du vérificateur.

Elle est condamnée à six jours de prison et seize francs d'amende avec application du sursis pour l'emprisonnement seulement.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Le Boulevard Gambetta

Roubaix, le 28 mai 1896.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Je demande la publicité de ma lettre, dans les colonnes de votre honorable journal, espérant attirer l'attention de la municipalité sur le mauvais état actuel du Boulevard de Paris dont la chaussée est extrêmement endommagée par la secheresse des derniers temps. Je me demande pourquoi l'arrosage n'est pas en honneur au Boulevard de Paris comme au Boulevard de Tourcoing, et pourquoi ce sont les cyclistes, amateurs de promenade de grand air, d'air pur, qui en pâtissent, tandis qu'après tout, les habitants du Boulevard qu'on croit punir restent enfermés chez eux et clôturent hermétiquement portes et fenêtres pour se garantir.

Il y a là une grande lacune dont le peuple pâtit, puisque les amateurs de sport sont très nombreux parmi les ouvriers qui espèrent bien que la municipalité ne les privera pas de la promenade chère aux Roubaisiens et qu'ils ont à honneur de voir bien entretenue.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes salutations empressées. *Un groupe de cyclistes.*

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur assidu. — 1° Le 16 juin; 2° A M. le Directeur des Contributions indirectes à Lille; 3° Pièces à fournir: Une demande d'admission; extrait de l'acte de naissance; extrait de l'acte de mariage s'il y a lieu; certificat des autorités locales constatant que le postulant jouit de sa qualité de Français et qu'il est de bonnes vie et mœurs; extrait du casier judiciaire; certificat attestant que le postulant est exempt de toute infirmité corporelle et que sa taille est au moins de 1m44; copie textuelle des pièces établissant sa situation, au point de vue militaire, ainsi qu'un certificat de bonne conduite, si le postulant a passé plus d'une année sous les drapeaux; — Enfin, copie des différents diplômes obtenus par le postulant. Toutes ces pièces doivent être légalisées par les autorités compétentes et faites sur papier timbré; 4° Oui, mais celui qui la présente tombe sous le coup de poursuites judiciaires.

M. V. — Faites une demande à M. le lieutenant-colonel-commandant du recrutement à Lille.

Jeanne C. — Le père peut encore mettre opposition au mariage, malgré les trois actes respectueux. Dans ce cas, l'intéressé peut demander la main-levée de l'opposition au tribunal civil.

J. B. — Non.

Un groupe de parents intéressés. — L'affaire est transmise au Conseil d'Etat, qui n'a pas encore statué. — Adressez une requête au président de cette assemblée.

J. P. 17. — La course est fixée à 1 fr. 25, plus 0,90 cent. pour quitter la ville.

K. C. R. — Souffletez le cas au Bureau de l' « Union sociale et patriotique », au café Pandore, rue Pauvrée.

J. B. M. — 1° La convention Franco-Belge expire sous peu et nous ne pouvons prévoir en quels termes elle sera renouvelée. 2° Vous serez inscrit, attendu que vos 22 ans seront accomplis au moment du tirage au sort.

F. D. — A M. le Ministre des colonies.

S. O. — Vous aurez droit à la dispense, après un an de service actif.

J. D. — Le compte ouvert à chaque déposant ne peut dépasser le chiffre de 1,500 francs. Les comptes qui seront le chiffre de 1,500 francs, continueront à produire des intérêts, mais ils devront être ramenés à la limite maximum de 1.500 francs, dans un délai de cinq ans, à partir du 1er janvier 1896. Si, à l'expiration du dit délai, cette prescription n'a pas été exécutée, le compte sera ramené à 1,500 francs, au moyen d'un achat de vente sur l'Etat, effectué d'office, et sans avis préalable. (Art. 4.) La loi s'oppose au 2e livret.

A. C. D. — Non. Vous pouvez contracter un engagement volontaire de 3 ou 4 ans dans un des corps de troupe de la marine.

L. L. rue de Lille. — 1° et 2° chez un notaire; 3° Le consentement des deux est nécessaire; 4° Les témoins sont pris par le notaire; 5° et 6° Le notaire fait enregistrer l'acte à Roubaix. 7° Si les père et mère ont donné leur consentement, leur présence n'est plus nécessaire. 8° Non.

CONSEIL MUNICIPAL DE LANNOY

Séance du 29 mai 1896

Le conseil municipal de Lannoy s'est réuni, vendredi, à huit heures du soir, sous la présidence de M. Oscar Betremieux, maire. Etaient présents: MM P. Mulle, V. Verdier, E. Betremieux, J. Boutemy, E. Marsillie, C. Betremieux, P. Deladerrière, A. Goubbe, A. Delcroix, E. Parmentier.

Le legs de M. Dufermont. — M. le Maire donne lecture de la délibération prise par le Bureau de bienfaisance au sujet du legs de M. Dufermont, et fait connaître le chiffre d'estimation, d'après le procès-verbal présenté par M. Barbotin, architecte. Ce chiffre est de 59.500 francs. Le conseil décide de demander la rente immédiate, et d'intenter une action judiciaire au sujet de l'interprétation du testament.

L'élection des membres des Commissions. — Il est procédé au vote des membres des diverses Commissions municipales. Sont élus:

Secrétaires du Conseil: MM. A. Delcroix, conseiller, et P. Herbaux, auxiliaire.

Finances: MM. Valenducq, président, E. Betremieux, Delcroix, Marsillie, Verdier, Goubbe et Parmentier.

Travaux publics: MM. Mulle, Joly, Boutemy, Dujardin, Mullier, Leborgne, C. Betremieux et Deladerrière.

Fêtes: MM. Joly, Mullier, Delcroix, Verdier, Goubbe et Mulle.

Commission scolaire: MM. E. Betremieux, Marsillie, Parent, Betremieux, Parmentier et Destombes.

Cours; Solfèges, musique: MM. Deladerrière, Joly, Bettremieux et Verdier.

Concerts: MM. Joly, Dujardin, Henno, Meurisse, Desplanque et Lagoet.

Musique municipale: MM. Betremieux, Dujardin, Leborgne, Mulle et Verdier.

Salubrité: MM. Parmentier, Joly, Boutemy, Dujardin, Mullier, Leborgne, Betremieux, Mulle et Verdier.

Listes électorales: MM. Joly, délégué par le conseil de révision, Valenducq et Betremieux, pour les réclamations.

Répartiteurs résidents: MM. Betremieux, Joly, Mullier, Dervaux, Deffrenne et Mulle.

Répartiteurs non résidents: MM. C. Lehembre, L. Boutemy, O. Brame et Despretz.

Suppléants résidents: MM. Betremieux, Delsart, Derache, Delattre et Parmentier.

Suppléants non résidants: MM. Jonville, Desbonnets, Cimetière et Despretz.

Administrateurs du Bureau de Bienfaisance: MM. Dervaux et Toulemonde.

Hospice: MM. Destombes et Betremieux.

Secours mutuels: MM. Betremieux et Goubbe.

Eaux: MM. Mulle, Leborgne, Boutemy, Joly et O. Betremieux.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

CONSEIL MUNICIPAL D'HEM

Séance du 29 mai 1896

Le conseil municipal d'Hem s'est réuni vendredi soir en séance ordinaire, sous la présidence de M. Leclercq-Taffin, maire.

La séance est ouverte à 7 heures 3/4. La salle réservée au public est comble.

Sont présents: MM. Leclercq-Taffin, maire; Droulez Henri et Pollet Alexis, adjoints, Bayard Jean, Mulaton François, Joveneaux J.-B., Delecroix Henri, Teneul Henri, Desbonnets Louis, Despretz Paul, Gabert Claude, Jonville Clotaire, Lelong Jub, Dufermont Louis, Masquelier Henri, Lallart Julien, Vincent Henri, Lienart Edouard, Dereux François, Pouchain Denis.

Absents: MM. François Loridan, Jules Dufermont, Henri Leuridan.

Dans un court discours d'ouverture, M. le Maire déclare espérer que la concorde continuera toujours à régner parmi les membres du Conseil. Il ajoute que selon les traditions en vigueur dans la commune, il n'y aura pas d'appel nominal.

MM. Droulez et Pollet, curé d'Hem, sont ensuite nommés membres du Bureau de bienfaisance.

M. Monnier, secrétaire de mairie, donne les comptes de la commune et du Bureau de bienfaisance. Il en résulte que l'exercice 1895 se solde par un excédent de 1.894 fr. 25 pour la commune et de 2,744 fr. 21 pour le bureau. Accepté.

Voie du budget vicinal. — Le Conseil adopte les dépenses proposées par M. l'agent-voyer pour l'exercice 1897 et s'élevant à 13,800 fr.

La fête du 14 juillet. — M. Desbonnets demande que l'on augmente de 200 francs le crédit alloué pour la fête du 14 juillet; cette augmentation sera affectée aux récompenses des sociétés. Par 13 voix contre 7, le Conseil adopte.

La question du deuxième garde. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil décide que le deuxième garde prendra son service du 15 juin au 15 octobre.

Amendes. — M. Jovenaux demande l'élévation de l'amende infligée aux conseillers municipaux absents sans motifs. Le Conseil repousse cette proposition.

La circulation des vélocipèdes. — M. le Maire rappelle les termes de la circulaire ministérielle relative à la circulation des vélocipèdes et non encore mise en vigueur. Il propose, à l'exemple des autres communes, de remettre à une date ultérieur la décision du Conseil à ce sujet.

Police des cabarets. — Malgré certaines réclamations, le statu quo est maintenu pour ce qui concerne l'heure de la retraite.

Fête en l'honneur de Jeanne d'Arc. — M. le Maire propose au Conseil d'assister en corps dimanche prochain au *Te Deum* qui sera chanté après la messe, en l'honneur de Jeanne d'Arc. Cette proposition est adoptée. La réunion se fera à 9 heures 1/2 à la Mairie.

Le travail au cimetière le dimanche. — Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil décide d'interdire le travail au cimetière le dimanche, sauf les cas de force majeure pour lesquels une autorisation spéciale devra être demandée au maire.

Congé de soutien de famille. — Le Conseil décide d'appuyer la demande d'Edouard Quint, du hameau des Trois-Baudets, pour l'obtention d'un congé comme soutien de famille.

L'aqueduc de la Chapelle Madame. — M. le Maire rappelle les difficultés soulevées entre Lannoy et Hem au sujet de cet acqueduc.

M. le Maire dit avoir écrit à la municipalité de Lannoy qui n'a pas encore daigné répondre: Hem, d'ailleurs, est disposé à payer la moitié des réparations nécessaires.

Tramways. — Le Conseil décide de nommer une Commission pour obtenir l'établissement d'une ligne de tramways allant de Saingbien à l'Hempenpont par Flers et Hellemmes.

MM. Gabert, Mulaton et Delecroix sont nommés. Ces messieurs se mettront en rapport avec M. le Comte de Montalembert, conseiller général et député.

La séance est levée à 9 heures 45.

Au cours de la séance, les commissions suivantes avaient été nommées:

Pompe de la Place: MM. Pollet, Dufermont Louis, Delecroix, Pouchain.

Pompe de l'Hempenpont: MM. Droulez, Mulaton, Gabert, Dufermont Jules.

Routes, chemins vicinaux et trottoirs: MM. Droulez, Loridant, Teneul, Desbonnets, Jovenaux, Despretz, Dufermont.

Chemins ruraux et sentiers: MM. Droulez, Pollet, Bayart, Masquelier, Jonville, Lallart, Liénard.

Bâtiments communaux: Leclercq, Despretz, Gabert, Dereux, Lelong, Lienard, Jonville.

Cimetière: MM. Droulez, Pollet, Masquelier, Teneul, Vincent, Dereux.

Commission scolaire: MM. Leclercq, Pollet, Masquelier, Mulaton, Gabert, Dufermont, Delecroix.

Fête du 14 juillet: MM. Pollet, Desbonnets, Lallard, Delecroix, Vincent.

Commission budgétaire: MM. Leclercq, Droulez, Pollet, Lelong, Mulaton.

Statistique agricole: MM. Pollet, Droulez, Teneul, Dufermont, Loridan.

Salubrité: MM. Droulez, Pollet, Dufermont, Pouchain, Bayart, Jovenaux. En cas de visite générale, tout le Conseil sera convoqué, avec le concours de MM. le docteur Coubronne.

CONSEIL MUNICIPAL DE LINSELLES

Le Conseil municipal de Linselles s'est réuni vendredi, à six heures un quart du soir, en session ordinaire de mai.

A l'ouverture de la séance étaient présents: MM. Ch. D'halluin, maire; L. Demarcq et F. Catteau, adjoints; Becquart-Carrette, Catry, Delannoy-Delcourt, Delahoutre, Delobel, Destombes, H. Dumortier, Dupont, Ghesquiere, Leplat, Six, Lefebvre, Hopsomer, conseillers.

A la majorité des présents, le compte de gestion de M. Dhalluin est adopté.

Il en est de même pour le compte de M. Rabier, receveur pour l'exercice 1895.

Commission de l'hospice: MM. L. Leroux, curé de Linselles, et Etienne Destombes sont délégués pour faire partie de la commission administrave de l'hospice.

Bureau de bienfaisance: Pour le bureau de bienfaisance ce sont MM. J. Six et Delannoy-Delcourt qui sont délégués.

Le conseil s'occupe ensuite de la formation des diverses commissions. Elles sont ainsi composées:

Commission scolaire: MM. F. Catteau, Becquart-Carrette, J. Six, Ghesquière, Mille, Dumortier, Hassebroucq-Dalle, E. Destombes, L. Mahieu-Six.

Commission de secours aux réservistes: MM. L. Demarcq, E. Destombes, E. Dumortier, Delannoy-Delcourt.

Commission des travaux communaux: F. Catteau, Mahieu-Six, E. Dumortier, A. Ghesquière, E. Destombes.

Commission des aqueducs: F. Catteau, E. Destombes, J. Six, Delannoy-Delcourt.

Commission des finances: L. Demarcq, Mahieu, E. Destombes, Hopsomer, Delobel, Lefebvre, Delahoutre.

Vieux pavés. — Le Conseil décide ensuite l'achat de 9.000 vieux pavés provenant de la chaussée de la route de Bousbecque; à cet effet on vote un crédit de 360 fr.

Côtes irrécouvrables. — On approuve l'état des côtes irrécouvrables dressé par M. Rabier, receveur municipal.

Fabrique de l'église. — Les compte et budgets primitif et additionnel reçoivent un avis favorable.

Création d'une ligne de tramways électriques de Mouvaux à Comines par Linselles. — Le conseil émet de nouveau un avis favorable à la création d'une ligne de tramways électriques de Mouvaux à Comines et à Bousbecque en passant par Linselles.

Soutien de famille. — La demande d'un jeune soldat de la commune demandant à rentrer dans ses foyers après un an de service militaire est bien accueillie.

Fête musicale. — Avant de lever la séance, à huit heures et un quart, la majorité du Conseil vote, en principe, qu'un grand concert musical sera donné, cette année, à Linselles.

BELGIQUE

Mouscron. — *Un homme mordu par un chien.* — Samedi, vers trois heures de l'après-midi, un forain passait, avec sa charrette, rue de la Station. Arrivé près de la demeure de M. Lefebvre, boucher, le chien de ce dernier sauta sur le forain et le mordit à la cuisse gauche. Plainte a été déposée à la gendarmerie.

— *Les autorisations de bâtir.* — MM. Louis Vandemorteele, charcutier, et Stickelbout, rentier, tous deux domiciliés à Mouscron, ont été autorisés à construire chacun une maison au hameau du Tuquet.

Mouscron. — *Les courses de chevaux.* — Voici la liste des chevaux inscrits pour les courses qui auront lieu demain dimanche, à trois heures, à l'Hippodrome de la Marlière:

1re Course au trot monté, 3e série. — Pierrot, Voltigeur, Nickel, Prince, Pourquoi, Jocelyne, Cavalier, Excelsior, Primevère, Picardie, Naira II, Philippe, Mirliton, Le Léna, Matador, Fléchette, Volcan, Inconnu.

2e Course au trot attelé (Hors série en partie liée) — Hirie Océanie, Cuirassier, Kathincka, Gika, Hyben, Nelly II, Ménestrel, Guenon, Navette, Illusion, Souvenir, Triton, Liana, Redfloat, Ornano, Noireau, Jongleur IV, Red Girl, Lark, Petit Bleu, Harry S, Colombus, Director, Darck, Wilmor, Inconnu.

3e course au galop. — Ketry, Charles-Louis, Miss, Félix, Petit I, Sapatoo, The Faune, Fritz, Lady Crown, John, Master Tom, Schottisch.

4e Cour au trot attelé, 2e série. — Océanie, Redfloat, Nelly II, Gilka, Ménestrel, Petit-Bleu, Mattie H., Tottey, Polisson II, Labrador, Oka, Neuville, Cuirassier, Kathinka.

Tournai. — TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — *Audience du 30 mai.* — Le 25 avril dernier, un terrassier, Henri Rousse, demeurant à Bossuyt, a enlevé, profitant de l'absence de leur propriétaire, trois montres, un paletot et une somme de 12 fr. dans la maison des frères et sœurs Merberghem, à Leers-Nord.

Ronsse, peu après, fut arrêté comme vagabond et trouvé porteur de faux certificats.

Ces divers méfaits lui valent treize mois de prison.

Le désistement de M. le comte de Mérode-Westerloo. — M. le comte de Mérode-Westerloo a dû, sur l'ordre formel de ses médecins, renoncer au maintien de sa candidature sur la liste des indépendants de Bruxelles.

La nouvelle de cette retraite momentanée a produit une vive impression de tristesse et de regrets chez tous ses amis bruxellois.

M. le comte van der Burch, président de la Fédération des indépendants, a fait connaître les motifs qui obligent l'honorable chef de la députation de Bruxelles à renoncer à la lutte et les regrets qu'éprouve M. le comte de Mérode-Westerloo en se soumettant à la décision des médecins.

Dons royaux. — Un arrêté royal vient d'approuver la cession gratuite par le Roi à la ville d'Ostende:

1° De 7 hectares 65 ares 40 centiares de terrains situés à Ostende et à Steene, destinés à l'agrandissement du parc Marie-Henriette;

2° De 51 ares 13 centiares de terrains actuellement convertis en square, situés à Ostende, à droite de l'avenue de la Reine, et 3° De 66 ares 74 centiares de terrains actuellement convertis en square, situés à Ostende à gauche de l'avenue de la Reine.

Bruges. — A la suite du meeting tenu la semaine dernière par MM. Plauquaert, Du Catillon, Le Bon et Lambrechts, les démocrates chrétiens se sont réunis mercredi soir, et la lutte a été décidée pour les élections législatives. Leurs candidats sont: MM. Emile Anthone, libraire; Arthur Bossier, marchand de chaussures, et Margot, boucher.

Mercredi on distribuait dans les cafés catholiques le programme des démocrates chrétiens.

Les libéraux ne luttant pas, il y aura trois listes: catholiques, socialistes et démocrates-chrétiens.

Importations d'animaux domestiques, en mars 1896, en Belgique. De l'Angleterre, 1,390 têtes; des Etats-Unis d'Amérique, 3,232; des Pays-Bas, 20.045; de la France, 981; de la République Argentine, 2,944; de l'Allemagne, 9 867; du Grand-Duché de Luxembourg, 77; d'autres pays 563. Total, 39,099.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du samedi 30 mai.* — Eugénie Gravelines, rue de Lannoy, 477. — Marie Corflotti, rue Basse-Masure, 84. — Alfred Sottiaux, rue Basse-Masure, 95. — Louis Collier, quai de Calais, cour Rogier, 3. — Henri Nys, rue Bayart, 4. — Marthe Lalouette, rue de l'Union, 16. — Marie Claeys, rue du Pile, cour Duhamel, 3. — Lucienne Herbaux, rue de Lannoy, 240. — Fernand Dumez, rue de l'Epeule, 58. — René Coussement, rue Thècle, 41. — Gabriel Hennion, boulevard de Beaurepaire, 132.

Mariages. — Pierre Comyn, peintre, 29 ans, à Flers, et Charlotte Coulombier, journalière, 24 ans, rue Sébastopol, 77. — Alphonse Vincent, charretier, 28 ans, rue du Tilleul, 169 et Marie Robbecin, servante, 24 ans, boulevard Beaurepaire. — Hector Leclercq, visiteur de pièces, 38 ans, rue de l'Industrie, 40, et Suzanne Delhay, couturière, 24 ans, rue du Tilleul, impasse Ingouville, 30. — J.-B. Bruyere, lamier, 24 ans, rue Cugnot, 3, cour Duverger, et Estelle Lenfant, sans profession, 21 ans, rue Cugnot, 39. — Adhemar Gras, apprêteur, 24 ans, place du Trichon, cour Thiers, 6, et Rosalie Wallez, peigneuse, 23 ans, rue Beaurewaert, 42.

Déclarations de décès. — Augustin Dewaele, 63 ans, rue des Longues-Haies, 169. — Julie Delporte, 74 ans, rue du Tilleul, impasse Ingouville. — Marie Louveman, 79 ans, Hospice civil.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 21 au 28 mai.* — Céline Henno, St-Liévin. — Irène Dhalluin, rue Carnot. — Louis Codron, Laboureur. — Ferdinand Schenkels, Petit Tournai. — Augustine Vercruyssen, Martinoire. — Germaine Broux, Bas-Chemin. — Auguste Coppens, Touquet. — Clémentine Baert, Touquet. — Gustave Ladoe, Petit Tournai. — Marthe Brunin, rue de l'Industrie. — Oscar Quievryn, Martinoire. — René Hien, Place. — Berthe Putman, rue de Roubaix. — Floris Laebens, Vieille Place. — Emile Castelain, Sartel. — Gertrude Mercier, St Liévin, — *Jules Schietaert, Crétinier.*

Publications de mariages. — Achille Samaille, 21 ans, tisseand, et Philomène Romens, 20 ans, coupeuse de velours. — l'Albert Dufromont, 29 ans, fabricant de chicorée, et Augustine Lerol, 21 ans, sans profession.

Mariages. — Xavier Ocman, 23 ans, apprêteur et Maria Clément, 27 ans, couturière. — Henri Dutilleul, 24 ans, rattacheur et Hortense-Hermance Nollet, 23 ans, bobineuse. — Arthur Demet, 21 ans, rattacheur et Zulma Holvoet, 19 ans, soigneuse. — Arthur-Ernest Vanstaceghem, 20 ans, apprêteur et Marie Barbieux, 19 ans, rattacheuse. — Gustave Plouvier, 25 ans, tisserand et Maria Masure, 20 ans soigneuse.

Déclarations de décès. — Marie-Catherine Depelchin, 71 ans 2 mois, sans profession, Hôpital. — Julien-Léopold-Emile Vanhoutte, 2 mois, Petit-Tournai. — Sidonie-Appoline Delignies, 61 ans 4 mois, ménagère, Saint-Liévin. — Jeanne-Alice Deprince, 21 mois, Crétinier — Georges Depraetere, 3 ans 2 mois, canton Saint-Joseph. — Louis-Joseph Delneste, 5½ ans 5 mois, cultivateur, Beck. — Valentine Couroublé, 23 jours, rue de l'Industrie. — François-Joseph Duquennoy, 77 ans 6 mois, sans profession, Baillerie.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 30 mai.* — Jérome Petit, rue Delbecque. — Eugène Dejonghe, rue du Blanc-Seau. — *Publications de mariages.* — Edmond Hosten, 43 ans, charretier, et Louise Vandekerckhove, 24 ans, peigneuse. — Jules Dervaux, 25 ans, cultivateur, et Céline Beulque, 28 ans, sans profession. — Pierre Lamendin, 25 ans, *liseur, et Marie Beghin, 26 ans, couturière.* — Jean-Baptiste Pédot, magasinier, et Irma Debel, soigneuse. — Carles Debrabant, 42 ans, commerçant, et Anna Berthelot, 24 ans, sans profession.

Emile Marquette, 28 ans, contremaitre et Léonie Rotru, 29 ans, sans profession. — Edouard Decavele, 27 ans, tisserand et Léonie Sacré, 36 ans, sans profession. — Alphonse Bernard, 24 ans, rattacheur et Florence Verhaeke, 20 ans, soigneuse. — Paul Desmet, 30 ans, sans profession et Claire Rosoor, 29 ans, sans profession. — James Leplat, 27 ans, fabricant et Marie Lorthiois, 20 ans, sans profession.

Mariage. — Jules Couroublé, 36 ans, ferblantier, et Sidonie Verhaeghe, 23 ans, rattacheuse. — *Déclarations de décès.* — Gustave Deltour, 20 ans, au Hallot. — Jean-Baptiste Duquesne, 77 ans 11 mois, sans profession, Hôpital-Civil, rue Nationale. — Louise Desurmont, 70 ans 8 mois, sans profession, Hospice général, rue d'Havré.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 17 au 23 mai.* — Julien Loosveldt, rue de la Paix. — Marthe Verfaille, cour Carton. — Omer Meesseman, rue de Lille. — Rachel Benouwt, rue des Champs. — Yvonne Ramaen, rue Saint-Hilaire. — Marie Serin, rue de la Pannerie. — Albert Vandewiele, rue du Nord — Madeleine Vandeputte, rue du Moulin. — Paul Frère, place Saint-Martin. — Emile Duterte, rue du Cimetière. — Romain Vancoille, rue Saint-Sylvestre. — Julien Varasse, Ronge-Porte. — Maurice Geldhof, Christ Dal. — Charles Bellaert, rue de la Lys. — *Déclarations de décès.* — Léon Samyn, 4 mois, rue de la Procession. — Marie Verhelst, 7 ans, Trois-Ballots. — Paul Dejonghe, 7 mois, ruelle Saint-Jean. — Henri Masselle, 3 mois, rue Frasez — Marie Huyvaert, 40 ans, cour Gendarmerie. — Gabrielle Stoops, 3 ans, Rouge-Porte. — Cécilien Verkinder, 8 mois, rue du Cimetière. — Marie Quivron, 3 ans, rue Jacquart. — Alidor Vandommele, 6 mois, rue Française. — Charles Desplanque, 9 mois, rue de Lille. — Joseph Reynaert, 3 ans, place Saint-Martin. — Polydore Bekaert, 3 mois, rue Neuve. — Julien Masquelin, 1 an, cité Montebello.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 16 mai au 29.* — Marie Flament, rue du Bosquiel. — Louise Lefebvre, chemin des Cordonniers. — Claire Wattel, La Citadelle. — Marie Doutte, rue du Bosquiel. — Joseph Pannecoucke, au Bon chemin. — *Mariages.* — Jules Fretin, 34 ans, peigneur, et Louise Roobrock, 23 ans, peigneuse. — Delphin Lagache, 24 ans, cultivateur, et Louise Bouteus, 23 ans, journalière. — *Déclarations de décès.* — Louise Lefebvre, 1 an, chemin des Cordonniers. — Louise Marescaux, 13 ans, pavé de Linselles.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Déclarations de naissances du 15 au 30 mai.* — Philomène Desplanques, Bailly. — Hélène Taffin, Place. — Marie Devos, Bailly. — Hélène Busschaert, Vieille-Motte. — Alphonse Dhalluin, Place. — Louis Decock, Place. — *Mariages.* — Alphonse Vaudemeulebrouck, 32 ans, tisserand, et Joséphine Marthe, 28 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Vandemeulebrouck, 37 ans, tisserand, et Célina Pollet, 27 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Louis Ségard, 3 mois, Risquons Tout. — Albert Delannoy, 19 mois, Berquier.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 15 au 29 mai* — Marcel Cosyn, rue de Billemont. — Emile Fissort, la Gare. — Henri Verhoestraete, rue de Lille. — Félix Poelvoorde, rue de Bousbecque. — Céline Horrent, rue des Chats-Huants. — Julie Velghe, rue des Chats-Huants. — Charles Vercampt, la Gare. — Jules Leman, rue des Chats-Huants. — Théophile Declercq, sentier de Linselles. — Victor Verdone, rue de Lille.

Mariages. — Harpe Emmanuel, 61 ans, tisserand et Couque Séraphine, 60 ans, tisserande. — Samyn Victor-Hector, 28 ans, bûcheron et Demuysere Romanie, 24 ans, fileuse. — Lamaïcq Emile, 26 ans, tisserand et Niffe Laure-Zoé, 27 ans, soigneuse. — Maddens Gustave, 24 ans, manœuvre de maçon et Vanspeybrouck Marie, 24 ans, fileuse.

Déclarations de décès. — Devogle Henri, 1 mois et 21 jours, rue du Dronckaert. — Prévost Victor-Louis, 3 mois, rue des Chats-Huants. — Lammertyn Paul-Joseph, 5 ans et 2 mois, au Blanc-Four. — Bruneel Amélie-Joseph, 67 ans et 2 mois, ménagère, rue de Billemont — Houfflain Pierre-Joseph, 74 ans et 10 mois, sans profession, au Blanc-Four. — Dron Philomène-Adèle, 48 ans, rentière, ruelle de l'Eglise.

Les kermesses de l'arrondissement de Lille

Dimanche 31 mai. — Kermesses à Salomé, Thumesnil, Anstaing, La Chapelle-d'Armentières, Esquermes-Lille, Fretin, Halluin, Hem, Seclin, Wambrechies, Wasquehal, Wicres.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

TOURCOING. — Le concours d'Orléans organisé par la société colombophile Union et Progrès de Tourcoing, a réussi au-delà de toute espérance. Tous les amateurs de la région ont tenu à y participer. Cet important concours a réuni 977 pigeons de mise, 8 poules à 10 fr., 44 à 10 fr., 148 à 5 fr., 285 à 3 fr., 545 à 2 fr., 781 à 1 fr., 268 à 0,50 c., et 334 à 0,25 c. Ce qui forme un total de 6.433 fr. 50. Le lâcher aura lieu aujourd'hui à Orléans à cinq heures du matin, si le temps le permet. Nous donnerons le résultat complet de ce brillant concours aussitôt la réglementation terminée.

COMBATS DE COQS

TOURCOING. — Lundi 1er juin, aura lieu à la Brasserie Saint-Eloi, 22, rue de la Gare, 2/3 mort pour 20 fr. contre Bondues. La première paire coqs au-dessous de 6 livres citée pour 20 fr.

MOUVAUX. — Une belle partie de coqs 2/3 mort pour 20 francs paires de plaisir à 5 francs, entrée du parc au gagnant, aura lieu le dimanche 31 mai, chez Surmont Deblock, à Mouvaux, contre Rémy, du Cœur d'or, de Tourcoing. Mise au parc à 6 heures.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. M. Meurisse Eugène, cafetier à « Pandore », rue Pauvrée, a l'honneur d'annoncer que le boulage de 1000 francs sera à l'essai à partir du 7 juin jusqu'au 20 juin 1896. — Avis aux amateurs.

LUINGNE (près Mouscron). — Le dimanche 31 mai, grand jeu de boule à la platine à la maison communale. 200 francs de prix. Quatre mises pour 1 fr. 50. 7207d

TOURCOING. — Grand bal le dimanche 7 juin, dans le magnifique parc du Pré-Catelau, rue de Gand. Orchestre de 5 musiciens. Prix d'entrée: 20 centimes.

Nous venons de recevoir un livre nouveau qui a pour titre **L'AUXILIAIRE DU CATECHISTE, dictionnaire des mots du catéchisme.** — Ce livre renferme, sous un petit volume, toute la matière d'une bibliothèque. A ceux qui veulent connaître la doctrine catholique, à ceux qui veulent se la rappeler, soit pour la défendre, soit pour l'enseigner, ce livre fournira des indications précieuses.

Définitions substantielles, dont la concision et la netteté forcent la réflexion; Divisions claires, subdivisions bien déduites qui aident considérablement la mémoire: tels sont les procédés de l'auteur, dont le travail est non seulement une belle œuvre, mais une bonne œuvre, car nous estimons que tout ce qui peut aider aujourd'hui à la diffusion de la doctrine chrétienne constitue la meilleure œuvre sociale. Riche ou pauvre on oublie trop souvent les enseignements de l'Eglise. C'est pour en faciliter la mémoire que le petit livre que nous recommandons a été fait.

On le trouvera à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 3 fr. 75.

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le Courrier de la Presse, fondé en 1889, 21 boulevard Montmartre, à Paris, par M. A. Gallois, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet. — Le *Courrier de la Presse* lit 6,000 journaux par jour. 3924

BOITES SUPPLEMENTAIRES

Nos	EMPLACEMENT des Boites	1re LEVÉE	2e LEVÉE	3e LEVÉE	4e LEVÉE	5e LEVÉE	6e LEVÉE
		HEURE MOYENNE DES LEVÉES					
1	Grande-Rue	7.30	10.35	2.4	4.05	6.40	7.35
2	Rue d'Alger		10.45	2.5	4.15		7.45
3	» Beaurepaire	7.40	10.55	3.0	4.25		7.55
4	Place Sainte-Elisabeth	8.50	11.05	3.1	4.35	6.50	8.03
5	Rue du Moulin	8.02	11.15	3.20	4.45		8.15
6	» Neuve	8.10	11.20	3.25	4.55	7.05	8.20
7	» des Fabricants	8.15	11.25	3.30	5.05	7.10	8.25
8	» Colbert	7.30	10.40	2.40	4.10		7.40
9	Place d'Amiens	7.35	10.45	2.45	4.20		7.50
10	Rue de l'Alouette	7.45	10.55	2.50	4.35	6.30	8.00
11	» Blanchemaille	7.50	11.00	2.55	4.40	6.35	8.05
12	» de l'Ouest	8.00	11.10	3.10	4.45		8.15
13	» du Fontenoy	8.07	11.17	3.20	4.55	6.45	8.20
14	Place Chevreul	8.13	11.23	3.30	5.03	7.00	8.25
15	Rue Pellart	7.20	10.30	2.35	4.10	6.35	7.30
16	» Daubenton	7.30	10.40	2.45	4.20		7.40
17	» Turgot	7.40	10.50	2.55	4.30		7.50
18	» de France	7.48	10.58	3.03	4.38		7.58
19	» de Tourcoing	8.58	11.08	3.13	4.48	6.47	8.08
20	» des Ligues	8.08	11.18	3.23	4.58	6.57	8.18
21	» Pauvrée	8.18	11.28	3.33	5.08	7.07	8.28
22	» Mairie	8.23	11.33	3.38	5.13	7.19	8.33
23	Pont-Rouge		8.15		5.00		
24			8.45		5.30		

1re levée: Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la 2e distribution. 1er Départ: route d'Erquelines à Paris, Tourcoing, Avesnes, Fourmies, St-Quentin, Reims, Hirson — 2e Départ: route de Lille à Calais, Angleterre, Pays du Nord de l'Europe, Belgique, Lille, Valenciennes.

2e levée: Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la troisième distribution. Toutes destinations sauf Wattrelos qui part à 1 heure.

3e levée: Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la 4e distribution Départ pour: Tourcoing, Halluin, Courtrai, Mouscron, Gand Belgique, Hollande, Danemarck Suède, Norwège, Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie, Serbie, Roumanie.

4e levée: Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la 4e distribution Départ pour: Paris, Reims, St-Quentin Routes de Maubeuge à Busigny et d'Erquelines à Paris, Aubenton, Hirson, Saint-Michel, Fourmies, Avesnes, Saina-du-Nord, Maubeuge, Wignehies, etc.

5e levée: Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la 1re distribution du lendemain. Départ de la Belgique: les provinces de Namur, Liège, Limbourg, Luxembourg, Pays du Nord de l'Europe: Route de Lille à Calais, Angleterre, Amérique, Fourmies, Avesnes, Aubenton, Hirson.

6e levée: Les lettres de Roubaix pour Roubaix sont délivrées à la première distribution du lendemain ainsi que Lannoy, Wattrelos et Hem. Toutes destinations.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Annonces Légales

Etude de Me Aimé VAHE, notaire à Roubaix, 43, rue Neuve

Dissolution de Société

Aux termes d'un acte reçu par Me Aimé VAHE, notaire à Roubaix, soussigné, le huit mai 1896, enregistré à Roubaix (A. C.), le 18 mai 1896, folio 29, cases 1 à 16, par M. le receveur GRIMPRET, qui a perçu les droits:

1° M. Henry TERNYNCK;
2° M. Edmond TERNYNCK;
3° M. Félix TERNYNCK;

Tous trois fabricants de tissus demeurant à Roubaix.

Ont déclaré dissoudre purement et simplement, à compter rétroactivement du trente-un janvier 1896, la société en nom collectif ayant son siège à Roubaix, rue de la Fosse-aux-Chênes, n° 74, formée entre eux sous la raison:

TERNYNCK FRÈRES

pour la fabrication des articles de Roubaix en général, ou toute autre industrie similaire, et pour un temps qui devait expirer le 31 janvier 1897, aux termes de deux actes reçus par Me VAHE, notaire soussigné, l'un le premier août 1885, et l'autre le huit janvier 1892; tous deux publiés conformément à la loi.

« Extraits dudit acte ont » été déposés le 29 mai 1896: » l'un au Greffe du Tribunal » de Commerce de Roubaix, » et l'autre au Greffe de la » Justice de Paix du Canton » Nord de ladite ville. »

Pour extrait conforme,

7215 (Signé): A. VAHE.

Formation de Société

Aux termes d'un acte reçu par Me Aimé VAHE, notaire à Roubaix, soussigné, le vingt-sept mai 1896, enregistré à Roubaix (A. C.) le 28 mai 1896, folio 38, cases 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, par M. le receveur GRIMPRET, qui a perçu les droits;

M. Edmond TERNYNCK;
Et M. Félix TERNYNCK.

Tous deux fabricants, demeurant à Roubaix.

Ont formé, entre eux, une société en nom collectif ayant pour objet la fabrication des articles de Roubaix, ou toute autre industrie similaire.

La durée de la société est de cinq années qui commenceront le 31 mai 1896 et expireront le 31 mai 1901.

La raison et la signature sociales sont:

TERNYNCK FRÈRES

Le siège de la société est à Roubaix, rue de la Fosse-aux-Chênes, n° 74.

Les associés ont apporté à la société divers immeubles, créances, marchandises, mobilier et matériel, représentant ensemble, d'après l'inventaire commercial fait entre les parties, une valeur de **un million six cent cinquante mille francs** formant le capital social, ci **1,650,000**

Les affaires et intérêts de la société sont gérés et administrés par les deux associés, avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet. Chacun d'eux a la signature sociale; mais il ne peut en faire usage que pour les affaires de la société.

Les emprunts et levées de fonds à découvert chez les banquiers ne pourront être faits pour le compte de la société qu'avec le concours des deux associés. Il en sera de même pour toute augmentation de matériel, acquisition d'immeubles, ou adjonction d'industrie nouvelle.

En cas de décès de M. Félix TERNYNCK, la société sera dissoute de plein droit.

En cas de décès de M. Edmond TERNYNCK pendant le cours de la société, elle continuera d'exister entre l'associé en nom collectif survivant, d'une part; et, d'autre part, la veuve et les héritiers ou représentants de l'associé décédé, ces derniers ayant les mêmes droits et obligations que leur auteur.

« Expéditions dudit acte » ont été déposées le 29 mai » 1896: l'une au greffe du » tribunal de commerce de » Roubaix, et l'autre au » greffe de la justice de paix » du canton Nord de ladite » ville. »

Pour extrait conforme:

7216 (Signé) A. VAHE.

Formation de société

Aux termes d'un acte reçu par Me Aimé VAHE, notaire à Roubaix soussigné, le neuf mai 1896, enregistré à Roubaix, le 16 mai 1896, folio 24, cases 12, 13, 14 et 15, par M. le receveur GRIMPRET, qui a perçu les droits:

M. Henry-Félix-Louis TERNYNCK, fabricant;

Et M. Henry-François-Paul TERNYNCK, son fils, sans profession, tous deux demeurant à Roubaix,

Ont formé, entre eux, une société en nom collectif ayant pour objet la fabrication des articles de Roubaix ou toute autre industrie similaire.

La durée de la société est de vingt-cinq années, qui ont commencé le 9 mai 1896, avec faculté pour chacune des parties ou ses ayants cause de demander la dissolution à l'expiration de la dixième, de la quinzième ou de la vingtième année, à charge par celle qui voudrait user de cette faculté de prévenir l'autre un an à l'avance et par écrit de son intention à cet égard.

La raison et la signature sociales sont:

HENRY TERNYNCK & FILS

Le siège de la société est à Roubaix, rue de la Gare, n° 50.

Les associés ont apporté à la société, savoir:

M. Henry Ternynck père, la somme de neuf cent mille francs	900.000
Et M. Henry Ternynck fils, celle de trois cent mille francs	300.000
Ensemble: **un million deux cent mille francs** formant le fonds social	1.200.000

Ils ont promis d'effectuer le versement des dites sommes dans la caisse sociale, au fur et à mesure des besoins de la société.

Les affaires et intérêts de la société sont gérés et administrés par les deux associés, avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet. Chacun d'eux a la signature sociale, mais il ne peut en faire usage que pour les affaires de la société.

Les emprunts et levées de fonds à découvert chez les banquiers ne pourront être faits pour le compte de la société qu'avec le concours des deux associés.

En cas de décès de M. Henry Ternynck père pendant le cours de la société, cette société ne sera pas dissoute. Elle continuera d'exister dans les termes indiqués audit acte.

« Expéditions dudit acte » ont été déposées le 29 mai » 1896: l'une au greffe du » Tribunal de Commerce de » Roubaix, et l'autre au » greffe de la Justice de paix » du Canton Nord de ladite » ville. »

Pour extrait conforme:

7217 (Signé) A. VAHE.

Appartements & Chambres A LOUER

Publicité économique: Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours: un franc; quinze jours: deux francs; un mois: trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Appartements garnis ou non garnis 135, rue de la Gare.
Chambres, 4, rue Basse-Mazure.
Appartements, 16, rue Richelieu.
Chambres garnies, r. de la Gare, 11
Rez-de-chaussée garni, 35, r. d'Isly.
Chambres garnies, 9, boulev. Paris.
Belle chambre garnie, 28, rue des Champs.
Plusieurs chambres garnies, 96, rue Fosse-aux-Chênes.

Ventes diverses

COFFRE-FORT On désire acheter d'occasion un coffre-fort demi-grandeur. Ecrire au bureau du journal, aux initiales P. P. P. 6500—41875

ENSEIGNEMENT

LEÇONS Dame, possédant brevet supérieur et certificat pédagogique, donnerait leçons français, littérature, sciences, comptabilité. Prendre l'adresse au bureau du journal et se présenter pour renseignements, le lundi, le mercredi, le vendredi, de 3 h. à 6 h. 4168—4420

AUX PARENTS Pension « Beverley » Londres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur. 41286—960

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOIS

Filature de laine cardée Homme sérieux, dans toute la force de l'âge, ayant fait ses preuves dans d'importantes maisons, demande un ou plusieurs commanditaires. — Réponse au bureau du journal, aux initiales J. M. A. 41923—7197

REPRÉSENTATIONS Maison de Londres, avec grandes relations d'exportation, magasins et locaux, au centre de la cité, désire quelques bonnes représentations de divers articles. S'ad. à Finck Goodman et Ce, Albion Buildings, Aldersgate. Londres. 41919

Importante Maison Vins demande agents ayant clientèle. G. L. 224, Chartrons, Bordeaux. 41927—7178

Contre-Maître de Préparation On demande, pour filature de coton, un bon contre-maître de préparation. — Envoyer références au bureau du journal, aux initiales M. A. 7191—41929

BRUXELLES Maison de gros (tissus) bien introduite en Belgique et en Hollande, désire s'adjoindre représentation à la commission d'un bon fabricant article robe. Ecrire au bureau du journal, aux initiales A. K. S. 6634—41886

REPRÉSENTATION La représentation d'une importante maison de tissus est demandée pour la région du Nord. Références de 1er ordre. Réponse poste restante, Lille, aux initiales B. X. 7038—41914

AVIS DIVERS

VOULEZ-VOUS DES **BONS VINS garantis purs** des BONS CRUS de la Gironde

Adressez-vous à M. Emile ODEN, à **Castillon,** près Saint-Emilion (Gironde). — Expéditions directes du vigneron au consommateur.

Prix très modérés.
Envoi d'échantillons sur demande 5913—41830

A LA TOUR EIFFEL
Chaînes argent, 2 fr. 50
REMONTOIR ARGENT, 13 fr.
Remontoirs or, argent, métal, 4 à 4000 francs, garantis 2 à 25 ans.
22 fr. MONTRE argent, cuvette argent, à cylindre, 10 rubis, garantie 4 ans
G. VOUILLARMET Fabricant d'Horlogerie
Ex-président de la Société des Horlogers 85, Rue Battant, à Besançon (Doubs).
Envoi gratis et fo CATALOGUE et DESSINS
40900 Montre nickel 4 fr.; acier 7 fr.; argent 11 fr. 97935

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE
le Chauffage et la Force motrice
BAISSE DE PRIX

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant 20 à 21 0/0 d'azote, 25 fr. les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1,000 kilogs le prix est réduit à 24 francs. Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères, 30 centimes l'hectolitre.

Cendres pour fabrication du mortier et allées de jardin 10 centimes l'hectolitre.

Machefers de 1re qualité: le chariot à 2 chevaux, 1.00; à 1 cheval, 0,50.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 92900—40095

GRAINES potagères fourragères, de fleurs, de mes cultures. Ancienne maison DELERUE, fondée en 1829. La plus forte, la mieux assortie de toute la région.

F. MONTAIGNE-QUÉTU
Horticulteur, Grainier
Botaniste de 1re classe
5, *Rue des Sept-Agaches,* 5
LILLE
Entre le Théâtre et la Grand'Place
Envoi franco du catalogue

SIROP DE RAIFORT IODÉ de GRIMAULT & Cie

DEPUIS TRENTE ANNÉES, CE MÉDICAMENT DONNE LES RÉSULTATS LES PLUS REMARQUABLES DANS LES MALADIES DES ENFANTS, POUR REMPLACER L'HUILE DE FOIE DE MORUE et le SIROP ANTISCORBUTIQUE

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes, croûtes de lait et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs; c'est un excellent dépuratif, mieux toléré que l'iodure de potassium.

Le Sirop de Raifort Iodé exigeant des mois de préparation et des soins spéciaux, se défier des mélanges de sirop antiscorbutique et de teinture d'iode proposés à sa place.

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES.

PIANOS GAVEAU

Membre du jury, hors concours, grande médaille d'or Paris 1889. — **Dépôt à Lille, 2 ter, rue de Roubaix.** — *Piano à queue à la disposition des sociétés de musique.* — *Envoi fo du catalogue illustré sur demande.*

THE NEW PALACE STEAMERS LIMITED
EXCURSIONS
BOULOGNE A LONDRES
Par la Tamise en 6 HEURES avec escale à Margate
3 Services rapides par semaine pendant toute la saison d'Eté
(*A partir du 18 Juin 1896 jusqu'au 15 Septembre 1896 environ*)
LES LUNDIS, JEUDIS & SAMEDIS
Le temps et les circonstances le permettant
Par le magnifique Paquebot-Palais à grande vitesse de 2200 tonneaux
« LA MARGUERITE »
Longueur 100 mètres, largeur 12 mètres, vitesse aux épreuves, 25 milles à l'heure. Ce navire est divisé en 13 compartiments étanches le rendant insubmersible. Eclairage électrique; de petites salles à manger sont réservées aux sociétés privées, etc.

PRIX DE LA TRAVERSÉE

	Bill. simp.	Bill. al. et r.
Boulogne à Londres 1re cl. Salon, 1re cl. ch. de fer de Tilbury à Londres (Fenchurch St Station)	14	19
id. id. 1re cl. id. id. id.	12.65	17
id. id. 2e cl. id. id. id.	10.15	14.50
id. à Margate 1re cl. id. Salon	6.30	8.90
id. id. 2e cl.	5.10	7.60

Les billets d'aller et retour sont valables pour 48 heures et pourront servir pour toute la saison moyennant une surtaxe de 2 fr. 50.

La Marguerite départ de Boulogne vers 3 h. 30 soir.

Bureau de renseignements et vente des billets: S'adresser à Paris, à MM. **Hernu, Péron & Ce, Ltd,** 61, boulevard Haussmann; 95, rue des Marais; à Boulogne-sur-Mer, à MM. **Hernu, Péron & Ce,** Ltd, 37-41, rue du Moulin-à-Vapeur, ou à l'office des passages, sur le Quai Gambetta. 41902—6887

Régénérateur Cresson du Nord. Nouvel Apéritif

Cette liqueur, faite à base de cresson et de salsepareille, plantes amères, possédant des propriétés excellentes pour combattre les maux d'estomac, et les différents malaises qui en sont la conséquence, obtient de plus en plus de vogue.

DÉPOTS: à Roubaix, chez M. Meaux-Delemotte, 69, rue de Tourcoing à Tourcoing, chez M. Samarcq-Joveniaux, 9, r. du Midi. 2050

MAISON L. MANCEL
FONDÉE EN 1868
2, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Seule Maison spéciale de Lille
Le plus bel assortiment de la région
Réellement en magasin **40 A 50 PIANOS** en palissandre verni, ciré et frisé, ou bois noir, d'*Erard, Pleyel, Elcké, Mussard, Klein,* etc.
10 à 12 Harmoniums *Alexandre, Richard,* etc.
DE 1 JEU A 5 JEUX 1/2
Vente, Echange, Location, Accords, Réparation.

GUÉRISON RADICALE en quelques jours **des maladies contagieuses** les plus rebelles, mêmes chroniques, par la **Potion Végétale** qui guérit pour toujours les **écoulements anciens** ou **récents,** la **goutte militaire et toutes les maladies de la vessie.**

PRIX DU FLACON: **5 FRANCS**

Dépôt général: **Ch. Duquesne,** ph. 1re cl., **Dunkerque.** Envoi fo contre mandat-poste de **5 fr.,** sans étiquette visible.

Dépôts à Roubaix: Parmacie **Couvreur,** 20, rue Neuve; ph. **Lefion,** Grande-Rue, 163; ph. **Deblock,** 178, rue de l'Epeule; ph. **Dr Bole,** 267, rue du Tilleul.

A Tourcoing: Ph. **Decouvelaere,** 5, r. de l'Hôtel-de-Ville; ph. **Declerck,** 164, rue de Menin. 4504—41725

Le Gaz à la portée de tous

La Compagnie du Gaz de Roubaix met à la disposition du public, comme cela se fait à Lille, des compteurs à **paiement préalable** *pour la vente du gaz au détail; ces compteurs permettent d'obtenir, à tout instant, du gaz au moyen d'une pièce de* **10 cent** *(Voir les circulaires). Dans ce prix, pour lequel on obtient* **333 litres** *de gaz, est comprise la location du branchement, du compteur, de la tuyauterie et des appareils; moyennant ce prix le placement des compteurs et de la distribution du gaz se fera donc sans frais.* 90790

AU SOULIER D'OR
LILLE — 48 et 50, rue Esquermoise, 48 et 50 — LILLE
GRANDE MANUFACTURE DE CHAUSSURES PERFECTIONNÉES
cousues et clouées pour Hommes, Dames, Fillettes, Enfants
LILLE — LILLE
Dépôt de la CHAUSSURE F. PINET
En plus des articles de sa fabrication, le *SOULIER D'OR* a le dépôt des CHAUSSURES de la **Maison F. PINET, de Paris,** pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants. **Prix garantis 25 0/0 meilleur marché qu'ailleurs.**
AVIS. — *Nous portons à la connaissance de toutes nos clientes que nous avons en Magasin, en assortiments complets:*
La Chaussure Gibault, de Paris
et que cette Chaussure est vendue sans contredit, nous l'affirmons, **25 0/0 de moins AU SOULIER D'OR,** *que partout ailleurs.*
48 & 50, RUE ESQUERMOISE, LILLE

GALERIES ST-GEORGES
8, rue St-Georges, Roubaix
A L'OCCASION DES FÊTES ET DU JOUR DE L'AN
CHOIX IMMENSE
DE
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
Articles de Fantaisie
ET DE LUXE
en tous genres
OPTIQUE ET LUNETTERIE
38900 Atelier spécial pour Réparations 75468

CHAPELLERIE
CORDONNERIE — BONNETERIE
BELLE JARDINIÈRE
PARIS
SUCCURSALE DE LILLE: 177, Boulevard de la Liberté, 177
VENTE AU DÉTAIL DE
TOUT
CE QUI CONCERNE
L'HABILLEMENT DE L'HOMME & DE L'ENFANT
SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS SUR MESURE
Tailleurs pour Dames
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
UNIFORMES, LIVRÉES, etc.
LINGERIE
41790